

RAPPORT DE VÉRIFICATION



91LM-STE GENEVIEVE DES BOIS
ZAC de la Croix Blanche
CD 117
91700 STE GENEVIEVE DES BOIS

TRANSPORT MECANIQUE

Vérification générale périodique

Type d'équipement	Nombre d'équipements	Nombre d'équipements avec observations	Nombre d'équipements non vérifiés	Nombre de mises à l'arrêt préconisées
Installation d'ascenseur	1	1	0	0

Adresse d'intervention :
91LM-STE GENEVIEVE DES BOIS
ZAC de la Croix Blanche
CD 117
91700 STE GENEVIEVE DES BOIS

Mission réalisée le 02/11/22

Date de vérification précédente : 15/07/21
Périodicite : 12 mois / Prochaine vérification : 11/23

Références SOCOTEC :
N° du rapport : 981M0/22/3962
Date du rapport : 04/11/2022
N° d'affaire : 1908N11P0000002/1033
Désignation : GCN - LEROY MERLIN ASCENSEUR-MAG N° 24 - ST GENEVIEVE DES BOIS
(
N° intervention : N11P0221000000000645

Références Client :
Site : 24-TM

 Présence d'observation(s)



1.0.0.1 - TM27986

Agence Équipements Ste-Geneviève-de

Pôle Eqts IDF - SOCOTEC EQUIPEMENTS - Rue du Pelvoux - 91080 COURCOURONNES
Tél. : (+33)1.69.51.57.32
Email : clients.eqts.idf-est@socotec.com

SOCOTEC EQUIPEMENTS - SAS au capital de 8.285.270 euros - 834 096 695 RCS Versailles
Siege social : Immeuble Mirabeau - 5 place des Freres Montgolfier
Guyancourt - CS 20732 - 78182 Saint Quentin-en-Yvelines Cedex - FRANCE - www.socotec.fr

Vérificateur : M CHARPENTIER Guillaume
Nombre de pages : 6



Accréditation
n°3-1593
Liste des implantations et portée
disponibles sur
www.cofrac.fr

SYNTHESE DE LA VERIFICATION

Mainteneur	Type d'équipement	Localisation	Identification de l'installation (Numéro)	Libellé client	Date de visite	Observations	Equipement non vérifié	Mise à l'arrêt préconisée	Page
MP ALTOR	Installation d'ascenseur	Parking			02/11/22	0			3
	Ascenseur		2422/01	Asc gauche A/A914021	02/11/22	0	X		3
	Ascenseur		05AC2422A2	Asc milieu B/A914022	02/11/22	0	X		3
	Ascenseur		05AC2422A3	Asc droite C/A914023	02/11/22	4			3

EQUIPEMENTS NON VERIFIES

Mainteneur	Type d'équipement	Localisation	Identification de l'installation (Numéro)	Libellé client	Date de visite	Equipement non vérifié en raison de :
MP ALTOR	Installation d'ascenseur	Parking			02/11/22	
	Ascenseur		2422/01	Asc gauche A/A914021	02/11/22	A l'arrêt le jour de notre visite
	Ascenseur		05AC2422A2	Asc milieu B/A914022	02/11/22	A l'arrêt le jour de notre visite

COMPTE-RENDU DE FIN MISSION

En fin de mission, un compte-rendu verbal reprenant les informations essentielles de la vérification a été réalisé par l'intervenant SOCOTEC auprès de M. TOMASZEWSKI.

MODALITES DE LA VERIFICATION

Accompagnateur : Absence d'accompagnement

Le contrôle a été effectué conformément aux exigences réglementaires ou contractuelles dont l'ensemble des points figurent dans le tableau de référence joint au présent rapport

VERIFICATION DE L'EQUIPEMENT

1. INSTALLATION D'ASCENSEUR (ASCENSEUR DE CHARGES/PARKING)

1.1. CARACTERISTIQUES DE L'INSTALLATION ET DE LA MISSION

QR Code :	
Type	Ascenseur de charges
Installateur	Sprinte
Année d'installation	2006
Constructeur	Euro-Ascenseurs
Mainteneur	MP ALTOR
Localisation	Parking
Réglementation prise en référence	Arrêté du 29 décembre 2010 relatif aux vérifications générales périodiques portant sur les ascenseurs, les monte-charges et certains élévateurs de personnes
Périodicité réglementaire (exprimée en mois)	12
Périodicité retenue par le client (exprimée en mois)	12
Local de machines commun	Oui

1.1.1. Ascenseur (2422/01/Asc gauche A/A914021)

Identification de l'ascenseur	2422/01
Libellé client	Asc gauche A/A914021
QR Code :	
Nombre de niveaux desservis	4
Charge nominale (kg)	5750
Nombre de personnes	76
Vitesse nominale (m/s)	0,5
Type de suspension	Câble
Informations techniques sur la suspension (caractéristiques)	Documentation technique incomplète

1.1.2. Ascenseur (05AC2422A2/Asc milieu B/A914022)

Identification de l'ascenseur	05AC2422A2
Libellé client	Asc milieu B/A914022
QR Code :	
Nombre de niveaux desservis	4
Charge nominale (kg)	5750
Nombre de personnes	76
Vitesse nominale (m/s)	0,5
Type de suspension	Câble
Informations techniques sur la suspension (caractéristiques)	Documentation technique incomplète

1.1.3. Ascenseur (05AC2422A3/Asc droite C/A914023)

Identification de l'ascenseur	05AC2422A3
Libellé client	Asc droite C/A914023
QR Code :	
Nombre de niveaux desservis	4
Charge nominale (kg)	3250
Nombre de personnes	44
Vitesse nominale (m/s)	0,5

Type de suspension	Câble
Informations techniques sur la suspension (caractéristiques)	Documentation technique incomplète
Enregistrement dispensant du contrôle de fonctionnement du dispositif " parachute "	Réalisé par MP ALTOR le 16/03/2022. (Carnet d'entretien)
Enregistrement dispensant de l'examen des suspentes et leurs attaches	Réalisé par MP ALTOR le 16/03/2022. (Carnet d'entretien)

1.2. RESULTAT DE LA VERIFICATION

Les vérifications réalisées dans les limites de la présente mission ont mis en évidence des anomalies ou défauts auxquelles il y a lieu de remédier dans les meilleurs délais.

1.2.1. OBSERVATIONS RELATIVES A : ASCENSEUR (05AC2422A3/ASC DROITE C/A914023)

Eléments vérifiés	Observations	N°
Emplacements de machinerie et de poulies (locaux) / Accès à la zone de machinerie et de poulies, condamnation d'accès	Présence de matériel étranger dans le local machinerie. Débarasser le local machinerie.	1
Emplacements de machinerie et de poulies (locaux) / Fiche signalétique	Fiche signalétique non actualisée. (ancien prestataire) Assurer la mise à jour de la fiche signalétique (synthèse de l'étude de sécurité spécifique à l'installation).	2
Habitacle (Cabine) / Eclairage cabine	L'ensemble des éclairages cabine ne fonctionnent pas. Assurer le fonctionnement de l'ensemble des éclairages.	3
Paliers et portes palières / Eléments constitutifs	La plaque du palier au 3ème étage n'est plus fixée correctement. (côté gaine) A refixer.	4

1.3. PARTIES NON VERIFIEES

Les ascenseurs suivants n'ont pas été vérifiés :

Identification de l'ascenseur	Motif
Ascenseur (2422/01/Asc gauche A/A914021)	A l'arrêt le jour de notre visite
Ascenseur (05AC2422A2/Asc milieu B/A914022)	A l'arrêt le jour de notre visite

Lors de la vérification, certaines parties n'ont pas pu être vérifiées pour les raisons suivantes:

Type d'équipement	Identification de l'installation (Numéro)	Eléments non vérifiés	En raison de :
Installation d'ascenseur	(05AC2422A3/Asc droite C/A914023)	Cuvette	Non accompagné de la société de maintenance.
Installation d'ascenseur	(05AC2422A3/Asc droite C/A914023)	Paliers et portes palières / Serrures des portes palières, condamnations électriques	Non accompagné de la société de maintenance.
Installation d'ascenseur	(05AC2422A3/Asc droite C/A914023)	Dispositifs de sécurité	Non accompagné de la société de maintenance.
Installation d'ascenseur	(05AC2422A3/Asc droite C/A914023)	Toit cabine, guidage, gaines, suspension	Non accompagné de la société de maintenance.

Il convient de prendre les mesures nécessaires pour permettre la réalisation complémentaire de cette mission.

Annexe au rapport de Vérification Générale Périodique d'un ascenseur, monte-charge et élévateur de personnes n'excédant pas une vitesse de 0,15 m/s

Liste des points vérifiés dans le cadre de la mission

Lors de la mission effectuée par SOCOTEC, l'ensemble des points concernant l'installation, identifiés parmi ceux figurant dans le tableau de référence* ci-dessous, a été vérifié.

1	DOCUMENTS
1.1	Carnet d'entretien
1.1.1	Formalisation de la vérification des éléments de guidage et conclusions
1.1.2	Formalisation de la vérification des suspentes et de leurs attaches et conclusions
1.1.3	Formalisation de la vérification des mécanismes de levage et conclusions
1.1.4	Formalisation de l'essai du dispositif parachute ou équivalent et conclusions
1.2	Dernier rapport de contrôle technique (uniquement pour les ascenseurs)
1.3	Dernier rapport de vérification périodique
2	Gaine
2.1	Eléments constitutifs de la gaine
2.2	Protecteurs mobiles (Trappes et portes de visite)
2.3	Verrouillage électrique et mécanique des trappes et portes de visite
2.4	Eléments de guidage (habitable et contrepoids)**
2.5	Suspentes et attaches, poulies**
2.6	Dispositif amovible dont la mise en place est nécessaire pour maintenir une réserve de sécurité
2.7	Dispositif(s) limitant la course de l'habitable
2.8	Accès à la cuvette (échelles, ...)
3	Local des machines
3.1	Accès au local (échelles, trappes, garde-corps, ...)

3.2	Mécanismes de levage (treuil, poulies, tambour, vérin...)**
3.3	Dispositif parachute ou équivalent**
3.4	Dispositif de contrôle contre le mou de câble/chaîne
3.5	Fiche signalétique (synthèse étude de sécurité spécifique)
3.6	Consignes
4	Paliers
4.1	Organes de service et de signalisation
5	Portes paliers
5.1	Eléments constitutifs
5.2	Verrouillage mécanique et électrique
5.3	Dispositif pour assurer la protection des personnes (protection contre le risque de heurt, cellules, barrages immatériels,...)
6	Habitable
6.1	Eléments constitutifs (structure, plancher, parois, porte, garde-pieds,...)
6.2	Précision d'arrêt et de maintien de l'arrêt
6.3	Dispositif pour assurer la protection des personnes (protection contre le risque de heurt, cellules, barrages immatériels,...)
6.4	Organes de service et de signalisation
6.5	Eclairage normal et de secours
6.6	Dispositif de demande de secours
6.7	Affichage de la limite d'usage
6.8	Indication de la charge

* Cette annexe respecte la méthodologie VGP selon le fascicule SOCOTEC - HH.CB.400 pour les vérifications périodiques des ascenseurs, monte-charge et élévateurs de personnes dont la vitesse n'excède pas 0,15 m/s dans les établissements soumis au Code du travail ainsi que le guide 023 de FILIANCE validé par la délégation équipements.

** Pour les équipements installés en France, conformément aux dispositions de l'article 4 de l'arrêté du 29 décembre 2010 relatif aux vérifications générales périodiques, ces vérifications ne sont pas à réaliser, si les documents fournis par l'entreprise d'entretien en font état.

Dans le cadre d'une vérification générale périodique étendue (VGPE), SOCOTEC peut apporter au chef d'établissement gardien de la chose dont il a la responsabilité, des éléments de réponse portant sur le respect des exigences relatives à la sécurité des travailleurs qui interviennent sur ces équipements. Cette prestation comporte en plus de la VGP réglementaire, le contrôle et l'interprétation des essais relatifs :

- à l'éclairage normal et de secours de la zone de machinerie et de poulies (locaux), de la gaine et des abords de portes paliers ;
- aux dispositifs de protections électriques ;
- aux équipements sur le toit de l'habitable ;
- aux équipements dans la cuvette ;
- aux équipements dans le local de machines et de poulies ;
- aux dispositifs de protections de parties tournantes ;
- au dépannage à main ou manœuvre de rappel ;
- à l'usage exclusif de l'espace réservé à l'ascenseur ;
- à l'état général des éléments de l'installation.

ANNEXE 1 - ETUDE DE SECURITE SPECIFIQUE

Identification de l'installation					
Mainteneur	Type d'équipements	Localisation	Identification de l'installation (Numéro)	Libellé client	Date de la visite
MP ALTOR	Ascenseur	Parking	05AC2422A3	Asc droite C/A914023	02/11/22

EVALUATION DES RISQUES LIES A L'ACTIVITE D'INSPECTION
réalisée par M CHARPENTIER Guillaume
en application des articles R.4543-1 à R.4543-28 du code du travail

L'étude de sécurité, réalisée par SOCOTEC pour l'Ascenseur (05AC2422A3/Asc droite C/A914023), n'a pas mis en évidence de risques nécessitant la mise en œuvre de mesures destinées à assurer la sécurité du contrôleur.